

DIFFUSION EXTERNE

[stcn.publi@banque-france.fr](mailto:stcn.publi@banque-france.fr)

## Note mensuelle sur le marché des titres négociables à court et moyen terme - Septembre 2016

### 1. Éléments clefs

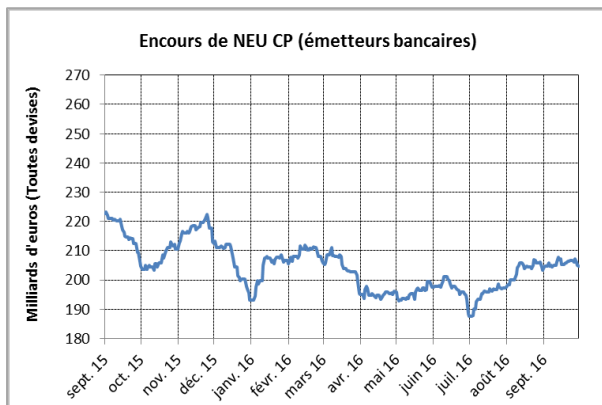
Encours en milliards d'euros	Sur la période :			2008-2016		2008-2016	
	31/08/16	30/09/16	Var.	Min.	Le :	Max.	Le :
<b>NEU CP</b>	266,3	264,7	-1,6	245,2	04/07/16	546,9	27/01/09
Émetteurs bancaires	203,3	204,8	1,5	0,1	00/01/00	465,9	22/05/09
Émetteurs corporates et publics	59,1	56,1	-3,0	35,2	22/01/10	70,3	15/01/16
Véhicules de titrisation	3,9	3,7	-0,2	3,0	10/06/15	42,4	28/02/08
<b>NEU MTN</b>	41,3	41,1	-0,2	41,0	16/09/16	79,5	24/01/14
<b>Total</b>	<b>307,6</b>	<b>305,8</b>	<b>-1,8</b>	<b>291,3</b>	<b>04/07/16</b>	<b>617,9</b>	<b>27/01/09</b>

#### Nouveaux émetteurs :

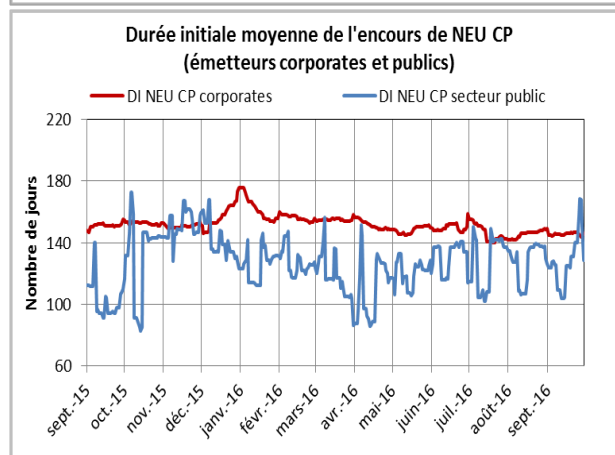
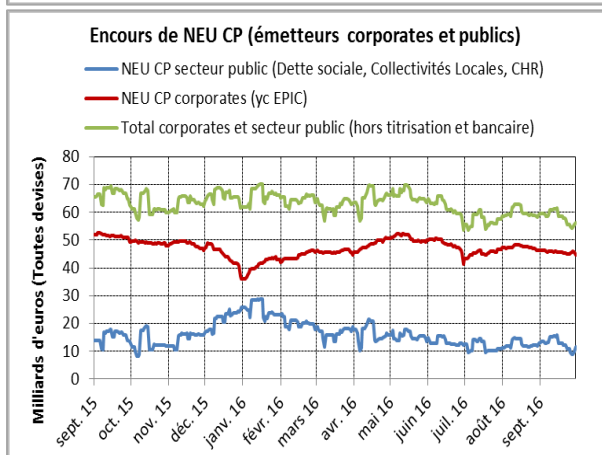
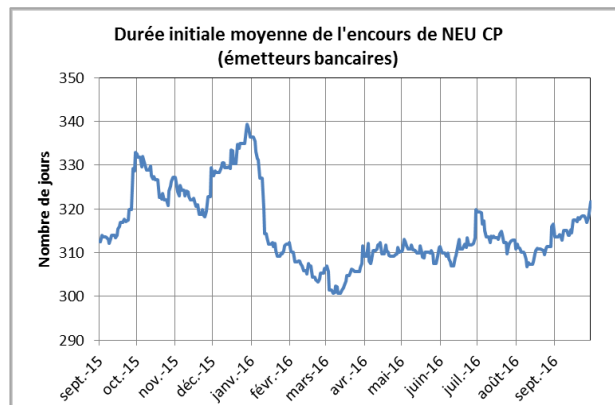
NGE  
 NATIOCREDBAIL

Source : Banque de France - DGSO - DMPM - STCN

#### Encours des NEU CP



#### Durée initiale de l'encours de NEU CP

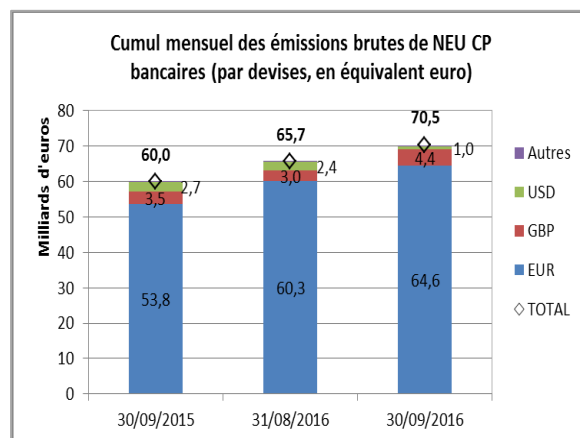
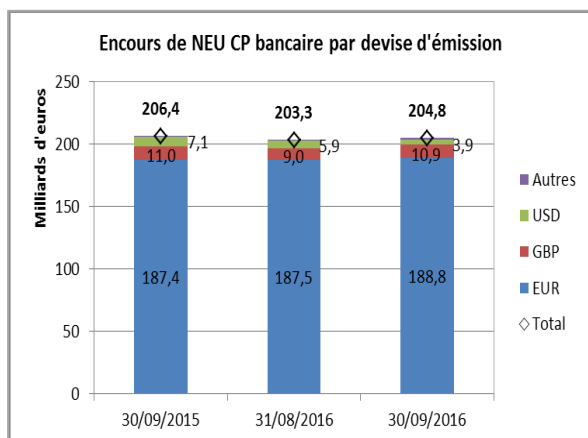


Source : Banque de France - DGSO - DMPM - STCN

## 1.1. Progression de l'encours de titres négociables à court terme (NEU CP) des émetteurs bancaires

L'encours des émetteurs bancaires (banques et sociétés de financement) atteint 204,8 Mds fin septembre 2016, s'inscrivant en hausse de 0,8% par rapport au mois précédent, et en progression cumulée de 8,7% (soit +16,4 Mds) depuis fin juin 2016.

L'analyse de la répartition par devises d'émission de l'encours fin de mois et du cumul mensuel des émissions brutes (émissions hors tombées et rachats) montre que le marché des NEU CP bancaires en EUR et GBP se maintient, voire progresse, tandis que celui des titres en USD se réduit.



Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

## 1.2. Diminution de l'encours de titres négociables à court terme (NEU CP) des émetteurs corporates et publics

L'encours des NEU CP corporates s'élève à 44,8 Mds fin septembre 2016, représentant 16,9% de l'encours total des NEU CP tous types d'émetteurs considérés.

Il s'inscrit en baisse en variation mensuelle, ainsi qu'en tendance annuelle, mais demeure en progression significative sur une base pluriannuelle (+13,0% ou +5,1 Mds depuis septembre 2014).

### Variation mensuelle

Encours de NEU CP des émetteurs corporates	Encours 31/08/2016 en GEUR	Encours 30/09/2016 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Corporates	46,3	44,8	-1,5	-3,2%

### Variation annuelle

Encours de NEU CP des émetteurs corporates	Encours 30/09/2015 en GEUR	Encours 30/09/2016 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Corporates	49,1	44,8	-4,3	-8,8%

Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

S'agissant des émetteurs publics de NEU CP, la baisse de l'encours observée ce mois-ci tient à la fois aux entités gestionnaires de la dette sociale et aux collectivités locales.

En tendance annuelle, l'encours des émetteurs publics est également en repli, sous l'effet de la baisse des encours des entités gestionnaires de la dette sociale, et ce malgré la progression notable de celui des titres des collectivités locales. En tendance pluriannuelle, l'encours des émetteurs publics est aussi orienté à la baisse (-18,0% ou -2,5 Mds depuis septembre 2014).

### Variation mensuelle

Encours de NEU CP des émetteurs publics	Encours 31/08/2016 en GEUR	Encours 30/09/2016 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Collectivités Locales	2,1	1,3	-0,8	-38,1%
Dette sociale (*)	10,6	10,0	-0,6	-5,7%
Hôpitaux	0,1	0,1	0,0	
<b>Total public</b>	<b>12,8</b>	<b>11,4</b>	<b>-1,4</b>	<b>-10,9%</b>

(\*) Acooss, Cades, Unedic

### Variation annuelle

Encours de NEU CP des émetteurs publics	Encours 30/09/2015 en GEUR	Encours 30/09/2016 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Collectivités Locales	0,8	1,3	0,5	62,5%
Dette sociale (*)	12,8	10,0	-2,8	-21,9%
Hôpitaux	0,0	0,1	0,1	
<b>Total public</b>	<b>13,6</b>	<b>11,4</b>	<b>-2,2</b>	<b>-16,2%</b>

(\*) Acooss, Cades, Unedic

Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

## 2. Autres faits marquants

### 2.1. Nouveaux émetteurs

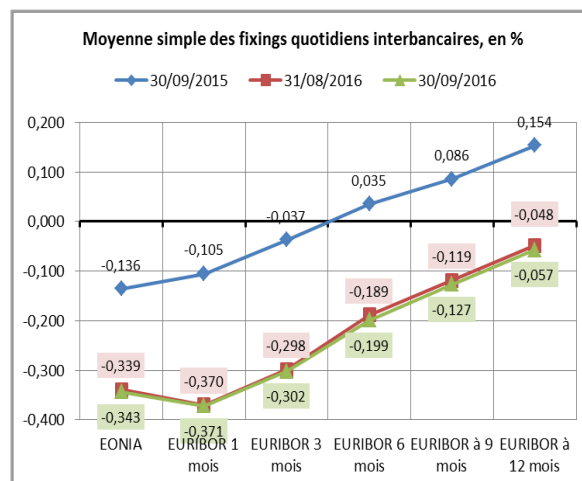
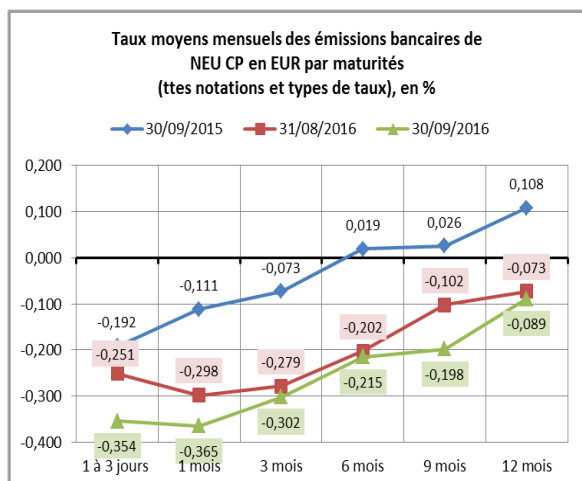
NGE, nouvel émetteur corporate, dispose d'un programme de NEU CP, plafonné à 150 millions d'euros et non noté.

Natiocrédibail, nouvel émetteur bancaire, dispose d'un programme de NEU CP, plafonné à 30 millions d'euros et non noté.

### 2.2. Baisse des taux moyens mensuels des émissions de NEU CP bancaires en EUR

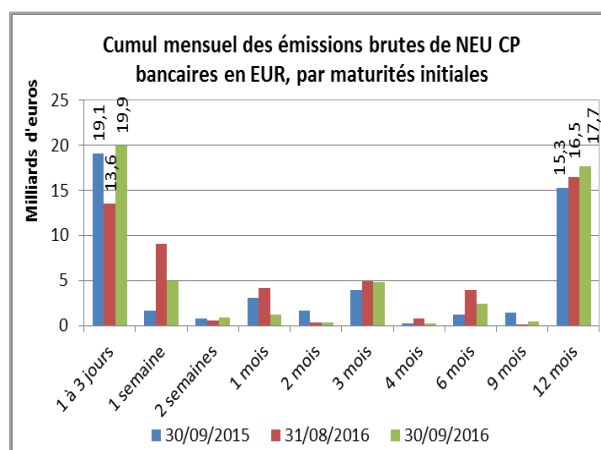
Les taux moyens mensuels des émissions de NEU CP bancaires en EUR (toutes notations d'émetteurs et tous types de taux considérés) diminuent par rapport au mois précédent, de -1 bp à -10 bps selon les durées à l'émission.

Sur un an, la baisse de ces taux est comprise entre -16 bps et -25 bps selon les durées à l'émission.



Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

En termes de structure, les émissions de NEU CP bancaires sous-jacentes (cumul des émissions brutes hors tombées et rachats) se concentrent sur les maturités initiales extrêmes (1 à 3 jours, 12 mois), concentration qui tend à s'accroître par rapport à l'année précédente (30/09/2015).



Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

---

## 3. Glossaire

**Marché des titres négociables à court et moyen terme** : créé en 1985, ce marché a été réformé au 1<sup>er</sup> juin 2016. Il s'agit d'un marché de titres à court terme (durée inférieure ou égale à un an) et à moyen terme (au-delà d'un an). Il permet une diversification des sources de financement des émetteurs et de placement offertes aux investisseurs, en euro et en devises.

La Banque de France veille au respect par les émetteurs des conditions d'émission telles que définies par l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier et diffuse des informations relatives aux émetteurs et au marché.

Les titres sont admis en garantie des opérations de refinancement de l'Eurosystème sous certaines conditions.

**Titres négociables à court terme (ex. CD+BT+ABBT) (appellation commerciale NEU CP)** : titres dont la durée initiale d'émission se situe entre 1 jour et 1 an. Les émetteurs listés à l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier sont habilités à émettre des titres négociables à court terme.

**Titres négociables à moyen terme (ex. BMTN) (appellation commerciale NEU MTN)** : titres dont la durée initiale d'émission est supérieure à 1 an. Les émetteurs listés à l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier sont habilités à émettre des titres négociables à moyen terme.

**Durée initiale moyenne de l'encours** : moyenne calculée sur l'ensemble du marché (ou pour un groupe d'émetteurs : secteur public, corporates...) et reflétant la maturité initiale moyenne à l'émission des titres vivants (non échus) constituant l'encours à une date donnée.

**Durée résiduelle moyenne de l'encours** : moyenne calculée sur l'ensemble du marché (ou pour un groupe d'émetteurs : secteur public, corporates...) et reflétant la maturité résiduelle moyenne des titres vivants (non échus) constituant l'encours à une date donnée.

**Taux moyens** : les taux indiqués dans cette note concernent l'ensemble du marché et sont des moyennes mensuelles pondérées par les volumes d'émissions, ventilées selon les maturités les plus représentatives, pour des émissions en EUR, tous types de taux (fixe, structuré, variable) et toutes notations considérées.

**Émetteurs bancaires et assimilés** : établissements de crédit, Caisse des dépôts et consignations, sociétés de financement

**Corporates** : émetteurs non financiers, y compris entreprises publiques à caractère industriel ou commercial (EPIC).

**Secteur public** : entités gestionnaires de la dette sociale (Acos, Cades, Unedic), collectivités locales (régions, départements, communes) et secteur hospitalier (APHP).

**Véhicules de titrisation** : organismes de titrisation, regroupés dans la catégorie « autres émetteurs financiers » mais exclus du regroupement « corporates ».

**Notations** : les données agrégées indiquées dans la note mensuelle sont calculées toutes notations de programmes considérées.